

1. Ouvertures de crédit hypothécaire à mensualités constantes

Formules à taux fixe quotité 90% à 100%		
Durée	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
1 mois – 120 mois	0,4202%	5,16%
121 mois – 180 mois	0,4511%	5,55%
181 mois – 204 mois	0,4622%	5,69%
205 mois – 240 mois	0,4765%	5,87%
241 mois – 264 mois	0,4931%	6,08%
265 mois – 300 mois	0,5033%	6,21%

Formules à taux révisable quotité 90% à 100% et durée maximale 240 mois			
Formule	Variabilité et indice de référence	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
10/5/5	Cap/Floor 2 Indice E	0,4599%	5,66%
5/5/5	Cap/Floor 2 Indice E	0,4273%	5,25%
3/3/3	Cap/Floor 2 Indice C	0,4249%	5,22%

Formules à taux révisable quotité 90% à 100% et durée maximale 300 mois			
Formule	Variabilité et indice de référence	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
20/5	Cap/Floor 2 Indice E	0,5041%	6,22%
10/5/5	Cap/Floor 2 Indice E	0,4733%	5,83%
5/5/5	Cap/Floor 2 Indice E	0,4384%	5,39%
3/3/3	Cap/Floor 2 Indice C	0,4353%	5,35%

Indices de référence pour les formules à taux variable :

Mois	juin 2021	
	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
Indice C	-0,0507	-0,607
Indice E	-0,0352	-0,421

En cas de taux variable, le taux d'intérêt n'est effectivement relevé ou abaissé que si la différence par rapport au taux d'intérêt de la période précédente est d'au moins 0,008% par mois (environ 0,1% par an).

Valeurs du Cap/Floor 2 :

	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
Cap/Floor 2	0,1600 %	1,937 %

2. Réductions de taux

Réduction	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
Réduction pour quotité $\leq 90\%$	0,06642%	0,80%
Réduction pour quotité $\leq 80\%$ dans le cas de biens immobiliers destiné à la location	0,06642 %	0,80%
Réduction commerciale conditionnelle « DOMICILIATION » pour domiciliation des échéances auprès de l'organisme financier de l'emprunteur	0,0083%	0,10%
Réduction conditionnelle INCENDIE (*)	0,0249%	0,30%
Réduction conditionnelle AUTO (*)	0,0249%	0,30%
Réduction conditionnelle EPARGNE PENSION (*)	0,0249%	0,30%
Réduction conditionnelle PLCI(*)	0,0249%	0,30%
Réduction conditionnelle FAMILIALE (*)	0,0083%	0,10%
Réduction conditionnelle ASSURANCE SOLDE RESTANT DU (*)	0,0249%	0,30%
Réduction conditionnelle SILVER	0,0083%	0,10%
Réduction conditionnelle WELCOME	0,0167%	0,20%

(*) Réduction maximale de 0,083% par mois ou 1,00% annuel.

La réduction conditionnelle INCENDIE est accordée pour autant qu'une assurance incendie couvrant l'immeuble en garante ou l'immeuble faisant l'objet du crédit soit existante ou conclue auprès de DVV. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être maintenu sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle AUTO est accordée pour autant qu'au moins une assurance auto soit existante ou conclue auprès de DVV. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être maintenu sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle EPARGNE PENSION est accordée pour autant qu'un contrat Epargne Pension soit existante ou conclue auprès de DVV pour un montant minimal de € 600 annuel. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être conservés sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle PLCI est accordée pour autant qu'un contrat PLCI soit existante ou conclue auprès de DVV. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être maintenu sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle FAMILIALE est accordée pour autant qu'au moins une assurance de responsabilité civile «familiale» soit existante ou conclue auprès de DVV. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être maintenu sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle ASSURANCE SOLDE RESTANT DU est accordée pour autant qu'au moins une assurance solde restant dû couvrant 100% du montant total du crédit soit existante ou conclue auprès de DVV. Ce contrat souscrit par le(s) crédit(e)s doit être maintenu sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues ou qu'un contrat est résilié mais remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle SILVER est accordée pour autant que le(s) crédit(e)s souscrivent à une des polices complémentaires suivantes auprès de DVV :

- Une nouvelle épargne pension de min. €600 annuel
- OU une nouvelle PLCI
- OU une assurance solde restant dû en plus couvrant 100% du montant total du crédit

Ces contrats souscrits par le(s) crédit(e)s doivent être maintenus sans interruption pendant la durée totale du crédit. Tant que ces assurances sont maintenues, ou qu'un contrat est résilié mais

remplacé par un contrat représentant un volume de prime identique, cette réduction conditionnelle reste acquise.

La réduction conditionnelle WELCOME est accordée si les conditions suivantes sont cumulativement remplies :

- Il s'agit d'un projet pour l'acquisition de votre première habitation familiale
- Les emprunteurs n'avaient jusqu'alors aucune police en cours à DVV (à l'exception de Cocoon+ pour locataires ou Cocoon Start)
- Ils ouvrent un compte à vue auprès de Belfius Banque, avec domiciliation de salaire

Le ou les emprunteurs doivent satisfaire à ces conditions sans discontinuité jusqu'à la date d'expiration finale de leur crédit.

3. Majorations de taux (*)

Majoration	Taux mensuel	Taux annuel correspondant
Second rang	0,0208%	0,25%
Quotité $\geq 101\%$ (< 106%)	0,0125%	0,15%

(*) sous réserve de l'acceptation du dossier

4. Frais

Frais de nouveau dossier	€ 500,00
Frais de dossier pour reprise d'encours	€ 500,00
Refinancement interne	€ 250,00
Adaptation de l'offre à la demande du client, après l'acceptation de l'offre et avant la signature de l'acte de crédit	€ 100,00
Indemnité de emploi	3 mois d'intérêts sur le capital remboursé anticipativement
Transfert d'hypothèque, désolidarisation d'un emprunteur ou d'une caution, modification des modalités du crédit à la demande de l'emprunteur, modification de l'affectant hypothécaire	€ 250,00
Mainlevée partielle et cession de rang	€ 200,00
Duplicata d'attestation fiscale de base	€ 10,00

5. Exemple représentatif

Un crédit hypothécaire, destiné au logement occupé par le propriétaire, couvert à 100% par une hypothèque et pour une quotité de 80%.

Montant emprunté	250.000 EUR	
Formule	20 jaar fixe	3/3/3 cap 2
Durée (mois)	240	240
Taux débiteur annuel (*)	1,60%	2,32%
Mensualité	1.216,56 EUR	1.299,98 EUR
Mensualité maximale	1.216,56 EUR	1.508,32 EUR
Montant totale à rembourser (frais et primes d'assurance compris)	312.549,54 EUR	340.285,11 EUR
Montant totale à rembourser maximale (frais et primes d'assurance compris)	312.549,54 EUR	382.786,50 EUR
Frais de dossier	500 EUR	
Frais inscription hypothécaire	5.165,50 EUR	
Prime annuel ASRD (min. 100%) 13 fois à payer souscrite par un non-fumeur de 35 ans	346,07 EUR	354,61 EUR
Prime annuelle assurance incendie. 20 fois à payer (prime indicative)	380 EUR	
Prime annuelle assurance RC familiale (menage). 20 fois à payer.	75 EUR	
Prime annuel assurance auto. 20 fois à payer (prime indicative)	445 EUR	
Intérêts intercalaires	11,03 EUR	15,94 EUR
Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.)	2,41%	3,40%
Taux Annuel Effectif Global maximale	2,41%	4,73%

(*) Réduction pour une quotité $\leq 90\%$ et réductions Incendie, Assurance solde restant dû, Domiciliation, Familiale et Auto.